

POURQUOI RESTER ADHERENT A UNE POINTE POUR TOUS ?

La question peut bien sûr se poser trois ans après la fin du combat anti-méthanier. Au fil des mois, des projets qui éclosent, se transforment ou s'éteignent, des élections locales qui succèdent aux nationales, elles-mêmes bientôt suivies des régionales et départementales, l'importance d'une mobilisation citoyenne constante, dans l'esprit et la durée, apparaît pourtant essentielle pour l'avenir de notre région.

L'estuaire de la Gironde n'est toujours pas considéré par les planificateurs et les élus régionaux comme digne d'un grand projet alliant préservation de l'environnement et développement économique. Le projet de Parc Naturel Marin qui aurait pu être l'occasion de donner une première cohérence à une politique d'aménagement du territoire, est remis en question. Le développement des énergies renouvelables reste pour le moment très incertain et peu diversifié. Le projet de parc naturel régional est toujours quant à lui aussi peu concret.

Autant de raisons pour que nous restions attentifs, mobilisés et que nous continuions à porter les valeurs qui nous ont fait gagner contre 4Gas : réflexion collective et prise en compte prioritaire du long terme, sans sectarisme et en toute indépendance, financière et politique, solidarité entre les deux rives. Et pour que notre voix et nos arguments soient écoutés, pas de secret, il faut que nous restions nombreux et puissants.

Le maintien de notre adhésion au collectif « Une Pointe pour tous » a ce sens et ce pouvoir, que nous soyons Médocains, Charentais, ou simplement migrants de passage sur ce magnifique estuaire.

Ph. LUCET Président du collectif

LE PARC NATUREL MARIN REMIS EN QUESTION ?

8 projets nationaux de Parc Naturel Marin ont été initiés dès 2007

En métropole :

Estuaires picards	Golfe normand-breton
Iroise	Gironde / Pertuis Charentais
Arcachon	Golfe du Lion

Outre Mer Océan Indien :

Les Glorieuses et Mayotte

2 nouveaux projets en gestation :

La Martinique et Mor Braz (Quiberon)

3 projets métropolitains sont encore en attente du décret de création :

Gironde/Pertuis, Golfe Normand-Breton, Arcachon.

Le Parc Marin « Estuaires Picards » a été créé en décembre 2012, les études préliminaires et l'enquête publique s'étant déroulées sur le même calendrier que pour « Gironde/Pertuis ». Cette différence de traitement pour ces 2 projets, parallèles sur le plan chronologique, nous pose évidemment question.

L'argument financier mis en avant l'automne dernier, notamment dans la presse, n'est bien sûr pas recevable même s'il paraît évident que ces projets ont un coût : (25 millions d'euros par an et par Parc).

Coordonnées

Gironde : 06.37.15.09.28

Charente : 06.84.30.88.74

Une Pointe **Pour** Tous
BP n° 1

33123 Le Verdon sur Mer

www.medocpourtous.org

Date à retenir

**Assemblée générale
Une Pointe pour Tous:
6 juillet 14h00
au Palais des Congrès
de Soulac**

Afin de mieux vous informer

Ce bulletin N° 7 vous a été envoyé par mail (pour ceux qui ont donné leur adresse et par courrier).

Il est aussi en téléchargement sur le blog

Vous pouvez aussi **vous inscrire à la newsletter** qui vous permettra de recevoir sur votre boîte mail les articles au fur et à mesure de leur parution.

Vous y trouverez également de nombreux documents réunis par l'association. Cela nous permettra de garder le contact au cas où les choses n'évolueraient pas dans le bon sens.

Et si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à utiliser les numéros de téléphone mis à votre disposition...

Les fonds publics ont été débloqués sans problème pour les « Estuaires Picards ».

Le blocage n'est-il pas plutôt dans le manque de soutien politique local ?

A notre connaissance seul D.Bussereau a écrit à la Ministre de tutelle : Madame Batho le 5 octobre 2012, pour lui demander des explications sur le retard pris par le projet « Gironde/Pertuis ».

D.Quentin Député-Maire de Royan, qui a été un des initiateurs de ce projet, est à notre sens trop discret sur cette question.

A titre d'exemple, Mme M-H Des Esgaulx Sénateur de Gironde a interpellé récemment le gouvernement concernant le projet d'Arcachon. Une réponse que l'on peut qualifier de favorable lui a été donnée par F Cuvelier, Ministre de la Mer, le 30 janvier dernier.

Nous nous prenons à rêver que nos parlementaires locaux fassent la même démarche ...

C'est pourquoi nous envoyons dans les prochains jours un courrier dans ce sens à nos élus, sur les 2 rives de l'Estuaire, afin de leur demander d'intervenir auprès du gouvernement, et ce en appui à notre récente lettre au Ministère de l'environnement

MODIFICATION DU CHENAL D'ENTREE DE LA GIRONDE

Le Grand Port Maritime de Bordeaux envisage de modifier le chenal d'entrée de la Gironde pour 2 raisons :

- améliorer la sécurité dans l'embouchure en permettant une navigation plus rectiligne
- faciliter l'entretien du chenal qui sera mieux orienté par rapport à la houle

Une partie des sédiments (0,6Mm3) sera utilisée pour remblayer un ancien dépôt à terre sur le site portuaire du Verdon.

L'enquête publique débutera fin mars sur les 2 rives, l'étude d'impact ne sera consultable qu'à ce moment-là.

Plusieurs questions essentielles devront être posées, liste non exhaustive :

- conséquences sur le trait de côte des 2 rives par modification de l'hydrologie ?
- risque de remise en suspension du cadmium enfoui depuis plusieurs décennies ?
- effets du creusement et du dépôt en mer sur la faune marine ?
- lessivage du remblai à terre par la pluie avec pénétration possible des contaminants nocifs vers les nappes phréatiques, et risques de ruissellement des sédiments pollués par le cadmium dans l'estuaire ; remise en cause du projet de relance de l'ostréiculture en Gironde ?
- effet du remblaiement sur les milieux et espèces ayant colonisé le site (crapaud Pélobate par exemple ?)

Notre association sera très attentive aux conséquences de ce projet.

Nous invitons nos adhérents et sympathisants à rencontrer les Commissaires-Enquêteurs pendant l'enquête publique pour leur faire part de ces interrogations.

Une communication sera faite sur notre blog dès que les dates et lieux de l'enquête publique seront publiés par la Préfecture de Gironde.

DEBAT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Débat, vous avez dit débat ? Que ceux qui ont ou vont participer à un tel débat nous écrivent. Pour notre part nous n'avons eu aucune information à ce jour quant à de telles réunions sur nos deux régions.

Nous avons interrogé le conseil régional d'Aquitaine qui vient de faire paraître un appel à candidatures pour l'organisation de tels débats à l'échelon local : à ce jour rien de prévu à proximité de notre zone estuarienne. Notre collectif aurait pu s'impliquer d'une façon ou d'une autre dans cette réflexion, mais les délais demandés (rendu des conclusions des débats locaux au plus tard le 15 mai) rendent impossible tout travail sérieux.

Domage, une réflexion sur les possibilités de développement des énergies renouvelables sur la zone estuarienne aurait sans aucun doute été très intéressante et aurait pu apporter une contribution au débat régional qui, peut-on espérer..., aura quand même lieu quelque-part en Aquitaine...

PROJET EOLIEN DU VERDON : OU EN EST-ON ?

Premier contact samedi 16 février entre une délégation du conseil d'administration de notre collectif (Christine Grass et Philippe Lucet) et Andree Krüger – Président de PMVE, accompagné de Mélanie Garde, attachée de direction.

Nous avons demandé à l'automne 2012 à l'équipe PMVE que soient organisées des réunions d'information sur les deux rives quant à l'état d'avancement du projet éolien du Verdon sur mer. Un certain nombre de questions de fond sur la nature exacte du projet, ses promoteurs, le montage financier envisagé, restaient d'actualité malgré les diverses informations distillées régulièrement dans la presse (cf. articles parus précédemment sur ce blog)

Ce premier rendez vous, proposé par A. Krüger, nous a permis d'établir d'abord un premier contact direct avec le Président de PMVE, **un échange constructif qui devrait jeter les bases d'une information ultérieure directe de notre collectif au fur et à mesure de l'évolution du projet.**

Il nous a permis aussi d'aborder d'ores et déjà quelques points importants

Mais d'abord qui est Andree Krüger, président de PMVE ?

Andree Krüger a 41 ans, il est ingénieur de formation (ce n'est pas un « financier » de sensibilité initiale). Il est à l'origine, avec une dizaine d'associés, de la création de la société BARD engineering en 2003. Au départ un postulat : le développement de l'éolien offshore est promis à un bel avenir, il passera par la conception de fermes éoliennes loin des côtes, hors de vue des habitants de zones peuplées à vocations touristiques dominantes. Il faut donc mettre au point des techniques originales d'implantations d'éoliennes dans des fonds importants (≥ 30-40 m). La démarche est donc à la base une démarche d'engineering (mise au point de processus avec dépôt de brevets

Quelles sont ses références ?

La mise au point d'un certain nombre de brevets a été la suite logique de la démarche de conception et d'engineering évoquée précédemment. Ces brevets concernent tous les aspects de la création des éoliennes « Bard » : turbines, nacelles, et tripodes (seuls systèmes performants actuellement d'après lui pour implantations d'éoliennes dans des fonds supérieurs à 30/40 m).

A. Krüger aurait personnellement la pleine disposition et l'exclusivité de ces brevets

Quelle est sa démarche au travers de la création de la société PMVE ?

Andree Krüger est actuellement l'actionnaire principal et logiquement le PDG de la société PMVE, société, nous le savons, à faible capital. On peut raisonnablement penser que la démarche entreprise est du même type que celle décrite précédemment quant au développement depuis 2003 du groupe Bard. Une idée de base, la disposition d'une compétence et de brevets, le choix d'un site jugé favorable pour la concrétisation d'un projet industriel. Il est tout aussi évident que la concrétisation du projet industriel nécessitera comme pour la réalisation du projet « Bard one » :

- 1/ l'obtention d'un contexte administratif et politique favorable sur le site choisi
- 2/ le montage d'un groupe de partenaires financiers à la hauteur des investissements envisagés
- 3/ la vérification du bienfondé de la stratégie de positionnement commercial choisie.

Où en est-on actuellement dans cette stratégie de développement ?

Sans aucun doute à la phase 1, qui devrait prendre près de deux ans (études d'impacts et demandes d'autorisations administratives diverses notamment). Parallèlement, il est évident que le promoteur conduit une recherche de partenaires, financiers et commerciaux, recherche où le groupe Bard en lui-même ne semble pas impliqué directement. C'est cette phase qui doit permettre de définir les contours exacts du projet industriel final. Nous avons bien sûr demandé à A. Krüger de nous tenir informés de l'évolution concrète de celui-ci.

Qu'en est-il des craintes légitimes quant aux impacts sur l'environnement ?

La première question que nous avons logiquement posée à A. Krüger concernait la nécessité de mise en place d'éoliennes à terre. La réponse est claire : seules deux éoliennes destinées aux tests d'assemblages et de fonctionnement sont indispensables pour PMVE. A. Krüger ne souhaite en aucun cas trois éoliennes supplémentaires, au contraire il s'agirait pour lui d'un investissement inutile (actuellement imposé par le principe des ZDE construites sur le principe d'un minimum de 5 éoliennes par site avec pour objectif d'éviter le « mitage »). Y aurait-il alors une possibilité de dérogation pour réduire ce nombre à deux sur le site du Verdon ? C'est une question légitime que nous entendons poser aux pouvoirs publics. Parmi les autres aspects environnementaux, nous avons évoqué la problématique des nuisances sonores éventuelles et donc la nécessité d'éloignement des installations du village, A. Krüger argumente le sérieux des études préliminaires qui démarrent (exclusivement sur les fonds propres de PMVE) et nous garantit que nous serons associés au fur et à mesure de la démarche. **A suivre..**

Notre association continue d'illustrer la détermination des habitants des deux rives à défendre leur environnement dans sa richesse et sa spécificité estuarienne. EtNous sommes toujours en attente d'un agrément préfectoral permettant de reconnaître notre travail de veille environnementale.

Nous avons besoin de vous !
N'hésitez pas à nous contacter, toutes les bonnes volontés sont bienvenues...

Nous avons besoin de votre adhésion !

NOUVEAU – bulletin d'adhésion 2013

Pour continuer à aider l'association, qui ne vit que des dons de ses adhérents, merci de bien vouloir remplir et renvoyer le bulletin d'adhésion 2013.

Bulletin d'adhésion 2013 – 5 € - par chèque (**Encaissement valant reçu. Merci**)

A l'ordre de « Association Une Pointe pour Tous »

Une Pointe Pour Tous, BP n°1 – 33123 LE VERDON SUR MER

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Mail :

(pensez à inscrire votre email à la newsletter de notre site www.medocpourtous.org)

Je souhaite faire un don supplémentaire à l'association

Je suis prêt à donner du temps pour aider

1^{ère} adhésion

renouvellement

Date et signature :